

pression. Le département de l'Ain est venu apporter son contingent, et les recherches faites à Pont-de-Veyle et à Châtillon-les-Dombes, ancien comté possédé par la maison de Lesdiguières, ont fourni d'intéressants documents.

« Cette importante publication formera deux volumes ayant trait à la même époque et presque aux mêmes événements. Le nombre et la richesse des manuscrits à publier ont nécessité cette division. On ne pouvait ni supprimer, ni même écourter quelques-unes de ces pièces, car c'eût été nuire à l'ensemble de l'ouvrage, et, du reste, s'il s'en rencontre quelques-unes qui soient, en apparence, accessoires ou inutiles, elles ont toutes, cependant, leur importance relative au point de vue de l'histoire.

« Quant aux nombreuses et originales poésies du chancelier, il avait d'abord été question d'en supprimer quelques-unes dans lesquelles la crudité des expressions et le choix des sujets dépassent peut-être un peu les bornes de la bienséance et du bon goût, mais comme cette publication s'adresse presque exclusivement aux érudits, aux amateurs de vieux documents, aux bibliophiles enfin, aux yeux desquels toute coupure faite dans un ancien manuscrit serait un acte de vandalisme, cette partie de l'ouvrage sera publiée textuellement et *in extenso*. »